

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU
20 DECEMBRE 2007

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

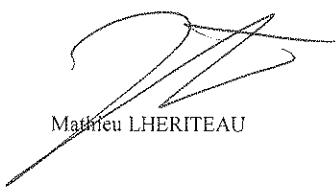
OBJET

**Redevance
d'assainissement 2008**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 21 décembre 2007
par voie d'affichage
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 9 janvier 2008
et qu'il est donc exécutoire.

Le 9 janvier 2008

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Mathieu LHERITEAU

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille sept, le 20 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre deux mille sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame CROS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur BERLIE, Madame DESCHAMPS, Monsieur PIVERT, Madame FUCHS, Monsieur DERCHÉ, Madame RICHARD*, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Madame MARGOT-MALARD, Monsieur SCHAEFFER, Monsieur TASSEL, Monsieur MOREL, Monsieur HAIAT*, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame ALLARD, Madame MAUVAGE, Madame BOISSERIE, Monsieur PRIoux, Monsieur GARNIER, Madame ROCCHETTI, Madame GENDRON, Monsieur RAVEL*, Monsieur FAVREAU, Madame ROUGNON, Madame SALHI, Monsieur CHARREAU, Monsieur LAURENT, Madame FRYDMAN, Madame ISAAC-de LEMOS*, Monsieur LEBRAY, Madame GOMMIER*, Madame USQUIN

*Madame RICHARD (sauf pour le dossier 07 H 00, le procès-verbal de la séance du 22 novembre 2007, le compte-rendu des actes administratifs, les dossiers 07 H 09-02-05-01-10-11-12-13-03-04-06-07-16-17)

*Monsieur HAIAT (sauf pour le dossier 07 H 00, le procès-verbal de la séance du 22 novembre 2007, le compte-rendu des actes administratifs, les dossiers 07 H 09-02-05)

*Monsieur RAVEL (sauf pour le dossier 07 H 00, le procès-verbal de la séance du 22 novembre 2007, le compte-rendu des actes administratifs, les dossiers 07 H 09-02-05-01-10-11-12-13)

*Madame ISAAC-de LEMOS (sauf pour le dossier 07 H 00, le procès-verbal de la séance du 22 novembre 2007, le compte-rendu des actes administratifs)

*Madame GOMMIER (sauf pour le dossier 07 H 00, le procès-verbal de la séance du 22 novembre 2007)

Avaient donné procuration :

*Madame RICHARD à Madame ROCCHETTI

Madame CADOREL à Monsieur MOREL

*Monsieur RAVEL à Madame CROS

Monsieur de la LANDE de CALAN à Monsieur SOLIGNAC

Monsieur BINET à Madame FRYDMAN

Secrétaire de Séance :

Monsieur BAZIN d'ORO

N° DE DOSSIER : 07 H 15

OBJET : REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT 2008

RAPPORTEUR : Madame MARGOT-MALARD

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

La redevance d'assainissement 2007 avait été fixée à 0,1020 €/m3 lors de la séance du Conseil Municipal du 14 décembre 2006.

Il est proposé au Conseil Municipal d'augmenter le taux de la redevance d'assainissement de 2 %, soit 0,1040 €/m3 d'eau pour l'année 2008 .

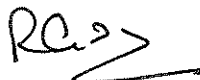
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ADOPTE, à l'unanimité, l'ensemble des dispositions susmentionnées.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,
Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,
Conseillère Régionale d'Ile-de-France



Roselle CROS

